

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 21 novembre 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

### LES LANGUES OFFICIELLES

L'ADOPTION DE LA LOI 8 ASSURANT L'ACCÈS AUX SERVICES EN FRANÇAIS EN ONTARIO

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, les francophones ontariens ont eu l'occasion de se réjouir cette semaine. En effet, la Loi 8 assurant l'accès aux services en français a été votée par la Législature ontarienne et a reçu la sanction royale. Je tiens à féliciter le gouvernement libéral du premier ministre Peterson qui a aidé par ce geste historique à faire progresser la question des droits des minorités linguistiques au Canada.

La mise en place du service dans leur langue pour un demi-million de citoyens ontariens et potentiellement pour six millions de Québécois ou autres, ce n'est pas une mince affaire. Pour nous, Franco-Ontariens, la Loi 8 marque de plus la bonne volonté du gouvernement provincial et c'est de bon augure pour les futures négociations constitutionnelles.

Je tiens à souligner que la position du parti libéral du Canada dans ces négociations est d'inviter le gouvernement ontarien à souscrire aux articles 16 et 20 de la Charte canadienne des droits et libertés de façon à reconnaître constitutionnellement le droit de tous les Canadiens de se servir de leur langue maternelle en Ontario.

\* \* \*

[Traduction]

### L'AGRICULTURE

LA QUALITÉ DU BLÉ AFFECTÉ PAR LA PLUIE

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Monsieur le Président, le Canada a besoin de réformes fondamentales si nous voulons que nos agriculteurs continuent à exploiter leurs terres. Les jeunes agriculteurs et ceux d'âge moyen ont un sentiment de frustration et s'inquiètent de leur avenir. Voici simplement un exemple; et il y en a des centaines d'autres.

Un agriculteur de la troisième génération vient à peine de terminer ses écritures comptables pour 1986. Sa récolte est la deuxième en importance depuis que son grand-père, son père et lui-même exploitent cette terre. Même si le prix de vente du blé était inférieur à son prix de revient, il est demeuré confiant et heureux jusqu'au moment de la moisson puis sa confiance et son espoir ont diminué alors que la pluie continuait à tomber jour après jour. Finalement, une fois le battage terminé, au

lieu d'un blé de première qualité il n'avait plus que du grain de provende évalué à 2 \$ le boisseau. «Mon exploitation n'a même pas été rentable. Que vais-je faire pour m'acheter des provisions pour la prochaine année? Et des vêtements et des livres d'école pour les enfants?» Et alors, quoi? Sûrement que si nous pouvons mettre un homme sur la lune, nous pouvons permettre à nos agriculteurs de vivre sur leurs terres.

\* \* \*

● (1105)

### LES PORTS

LA COMMISSION DU PORT DE NANAÏMO—ON DEMANDE DE FAIRE ENQUÊTE

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles):** Monsieur le Président, le favoritisme politique nuit au bon fonctionnement de la Commission du port de Nanaïmo qui est composée de cinq membres. Les trois membres nommés par le fédéral exigent la démission du commissaire nommé localement, lequel en est également le président. A son tour, ce dernier demande la tenue d'une enquête indépendante sur la Commission, mais le ministre des Transports (M. Crosbie) s'y refuse.

Le député de Nanaïmo—Alberni (M. Schellenberger) soutient que la Commission est un organisme autonome qui doit savoir résoudre ses propres problèmes, et cela en dépit du fait qu'une majorité de ses membres doivent leur nomination au favoritisme politique au niveau fédéral, dont Doug McBride, l'ex-directeur de la campagne électorale du député. McBride et les autres membres nommés par le fédéral ont détourné 8 000 \$ de la Commission du port pour organiser un colloque sur l'emploi parrainé par le député. Abstraction faite des mérites du colloque, cela ne semble pas être le meilleur usage à faire des fonds de la Commission du port de Nanaïmo.

Le ministre des Transports a le devoir de faire enquête sur la Commission afin qu'elle cesse de faire de la petite politique pour s'occuper de sa tâche fondamentale qui est d'administrer le port.

\* \* \*

### LE NORD CANADIEN

LA CHASSE ET LE PIÉGEAGE—LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DES TACTIQUES DES DÉFENSEURS AUTO-DÉSIGNÉS

**M. Thomas Suluk (Nunatsiaq):** Monsieur le Président, un de mes électeurs, M. Frank May de Arctic Bay au nord de l'île de Baffin, et moi-même sommes très inquiets des suites de